

Tentatives du parti au pouvoir "Rêve géorgien" d'interdire les partis d'opposition en Géorgie

2026/2913(RSP) - 08/10/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 445 voix pour, 37 contre et 97 abstentions, une résolution sur les tentatives du parti au pouvoir «Rêve géorgien» d'interdire les partis d'opposition en Géorgie.

Le texte adopté en séance plénière a été adopté par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE et députés.

La situation en Géorgie se détériore progressivement, avec un recul croissant de la démocratie, de la liberté des médias, des droits de l'homme et de l'état de droit en raison des actions des autorités du Rêve géorgien, qui sont de plus en plus incompatibles avec les obligations et engagements internationaux de la Géorgie, notamment les critères de Copenhague.

En novembre 2025, le Parlement, contrôlé par le Rêve géorgien, a déposé un recours constitutionnel visant à interdire les partis d'opposition. Ces actes s'inscrivent dans une stratégie plus large du Rêve géorgien, qui cherche à instaurer un régime à parti unique en Géorgie en éliminant le pluralisme politique, sur le modèle de la Russie et du Bélarus. Cette stratégie sert l'objectif du Kremlin de maintenir la Géorgie hors de l'espace européen et euro-atlantique.

Le Parlement a fermement condamné la tentative de mettre hors la loi les partis d'opposition géorgiens et a exigé le retrait immédiat de la revendication constitutionnelle portée contre eux.

La résolution a exigé la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques, notamment Elene Khoshtaria, Mzia Amaglobeli (lauréate du prix Sakharov 2025), Mikheil Saakashvili, Giorgi Baramidze et Nika Melia, ainsi que de toutes les personnes détenues pour avoir manifesté pacifiquement. Elle a demandé également l'abandon des accusations de «sabotage» à motivations politiques.

Les députés ont déploré l'inaction persistante de l'UE et de la plupart des États membres face à la détérioration continue de la situation en Géorgie. Ils ont réitéré leur appel à des sanctions ciblées et à des interdictions de visa à l'encontre des responsables du recul démocratique, de la répression violente et de la persécution politique, en particulier Bidzina Ivanichvili, Irakli Kobakhidze, Shalva Papuashvili et Kakha Kaladze.

Enfin, tout en réaffirmant son soutien indéfectible aux aspirations européennes du peuple géorgien, le Parlement a rappelé ses avertissements répétés selon lesquels toute tentative d'interdire les partis politiques établis éloigne la Géorgie de l'UE et empêche toute avancée vers l'adhésion à l'UE.